Envoyé en préfecture le 22/03/2024
Reçu en préfecture le 22/03/2024
Publié le 22/03/2024
ID : 039-213905284-20240320-20240310DELIB-DE

MAIRIE DE THERVAY

39290 THERVAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N° 2024-03-10

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 mars à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

PRESENTS : BERTOLI Régis, CHAMPONNOIS Alain, CHERREY-GUELAUD Corinne, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, GELEY Jean-Luc, MAHAMDI Maryline PHILIPPON Franck.

ABSENT(S) EXCUSE(S) : CRETIN Christian

Secrétaire de séance : GELEY Jean-Luc.

Convocation du 13/03/2024 (affichée le 13/03/2024).

OBJET : VOTE DU BUDGET 2024

M. le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2024 qui s'établit comme suit :

Dépenses de fonctionnement	658.841,33 €
Recettes de fonctionnement	818.751,33 €
Dépenses d'investissement	514.161,33 €
Recettes d'investissement	514.161,33 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal – **par 7 voix pour et 1 voix contre** - décide d'approuver le budget primitif 2024 tel que présenté

Pour copie conforme,

Le Maire,
Stéphane ECARNOT